

elle manœuvre avec le système solaire entier.

La délimitation de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine à la Baie de Passamaquoddy, a été avantageuse au Canada, qui gagne une large étendue de territoire attribué jusqu'ici aux Etats-Unis. Si toute la frontière du Maine était rectifiée, il est probable que la ligne de séparation entre le Canada et cet Etat serait toute à notre avantage. Si la même procédure était appliquée à l'Oregon, celui-ci ne serait tout probablement qu'une petite province au lieu d'un Etat.

Un ingénieur de New-York prétend avoir découvert un nouveau moteur pour les navires, qui dispensera de l'usage du charbon, les chaudières et les fournaies. Le mécanisme du nouveau moteur sera bien moins volumineux, puisque quatre barils à farine suffiront pour emmagasiner la force motrice nécessaire pour actionner un gros navire de New-York à Liverpool. Les substances employées pour produire cette force motrice sont le sucre ordinaire et le chlorate de potasse. Ces substances sont chacune introduites dans des cylindres d'acier au moyen de la pression de l'air, et elles se combinent par l'introduction d'une tige de fer plongée dans l'acide sulfurique. Il se produit à chaque fois une explosion qui fait mouvoir un piston, absolument comme dans les engins à gaz. L'essai de ce nouveau moteur se fera prochainement sur un petit bateau construit à cette fin.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Delimitations de municipalités

Détacher de la municipalité d'Hébertville, comté du Lac Saint-Jean, le "village" de N.-D. d'Hébertville, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 19 mars 1881.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 4 janvier dernier (1894), de détacher de la municipalité scolaire de "Pabos" (Sainte-Adèle), comté de Gaspé, les lots depuis et y compris le No 89 jusqu'au No 103, inclusivement, plus "La Grande Ile" et "La Petite Ile" de Pabos, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Rivière Nord de Pabos".

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894.)

LA REVUE CANADIENNE

Revue mensuelle paraissant le 12 de chaque mois, par livraison de 64 pages, ornée de gravures artistiques et de nombreux dessins dans le texte.

La REVUE CANADIENNE a atteint sa 29ème année de publication. Elle s'occupe de religion, histoire, littérature, poésie, beaux-arts, traditions populaires et bibliographie. Sa rédaction ne laisse rien à désirer.

Nous en recommandons fortement la lecture aux membres du corps enseignant. Le prix de l'abonnement est de deux piastres et demie par année.

BEAUCHEMIN & FILS

Propriétaires-administrateurs

256-258, RUE ST-PAUL, MONTREAL